

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE N° 01/2024

### SÉANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024 À 10H00

#### Présents :

Monsieur ANSOT Henri, représentant des résidents de St Sauveur le Vicomte  
Madame CASTEL Marie Josèphe, représentante des résidents de St Sauveur le Vicomte  
Madame GISLARD Lucie, représentante du personnel  
Monsieur LACOLLEY Daniel, maire-adjoint de Saint-Sauveur-le-Vicomte  
Madame LAVALLEE Gisèle, représentante des familles de St Sauveur le Vicomte  
Madame LE BARILLIER Laure, représentante des familles de Magneville  
Monsieur LE BARILLIER Marcel, représentant des résidents de Magneville  
Madame DUCHEMIN, représentante de l'association ALAMRM  
Madame PICQUENOT Marguerite, représentante des résidents de St Sauveur le Vicomte  
Madame QUINET Martine, représentante des familles de St Sauveur le Vicomte  
Madame TANTEL Jacqueline, présidente de l'association 3les amis de la maison de retraite »

#### Absents - Excusés :

Madame BELLAMY Lucienne, représentante des résidents de Magneville  
Madame DUBOST Louise, représentante des résidents de Magneville  
Monsieur QUENAULT Clément, représentant des résidents de Magneville  
Monsieur NAGAWA Tishaan, médecin coordonnateur  
Madame PHILIPPICK Mireille, représentante des résidents de St Sauveur le Vicomte  
Madame TARDIF Sylvette, représentante des résidents de St Sauveur le Vicomte  
Madame TOULORGE Simone, représentante des résidents de Magneville

#### Assistaient également :

Madame BAUDRY Nathalie, animatrice  
Monsieur GUILARD Christophe, directeur  
Madame RUAULT Fanny, adjoint administratif – secrétaire de séance  
Madame VINCENT Éloïse, Idec - représentante des professionnels paramédicaux

Mr GUILARD remercie toutes les personnes présentes pour ce premier Conseil de Vie Sociale de l'année.

Un tour de table est effectué pour que chacun se présente.

Mr GUILARD informe que la législation autorise le CVS à coopter des personnes et demande si les membres en poste sont d'accord pour coopter Monsieur LE BARILLIER Marcel en tant que représentant des résidents de Magneville et Madame LE BARILLIER Laure en tant que représentante des familles de Magneville.

⇒**Vote à l'unanimité : POUR**

Le CVS n'a plus de président, Mr HELLAND étant décédé. Madame QUINET Martine se positionne pour ce poste.

⇒**Vote à l'unanimité : POUR**

Mr GUILARD présente l'ordre du jour :

<p><b><u>Ordre du jour :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Point Budgétaire</li><li>- Évolution des tarifs 2025</li><li>- Questions des résidents</li><li>- Informations diverses</li></ul>
---

## **I. Point Budgétaire**

Le bilan est morose avec un déficit de 277000 € (85% des Ehpads publiques sont déficitaires).

Les coûts des professionnels représentent 80% du budget total avec une hausse nationale de 26% de salaires en 4ans.

Le taux d'absentéisme est de 6.45% en 2023 (11% en moyenne sur l'ensemble des ehpad nationaux)

Le taux d'activité depuis 4 ans se maintient à 98.6%, mais nous accusons une hausse de 49% des dépenses rien que pour l'alimentation.

Les coûts énergétiques ont été compensés par les boucliers tarifaires, mais la charge énergétique reste quand même moindre grâce à une météo clémente et des actions internes.

En 2023, 106 000 € ont été consacrés à l'investissement, 160 000 €s prévus pour 2024 notamment dans la sécurité.

Les « gros » travaux prévus (cuisine et travaux Magneville) ne seront effectués que si le budget le permet.

## II. Évolution des tarifs 2025

### Evolution du tarif des repas 2024 A/C 1<sup>er</sup> mai 2024

- Hausse de 10,55 %
  - Repas du personnel et des stagiaires : 4,64 €
  - Repas des familles en semaine : 15,15 €
  - Repas des familles enfant (< 10 ans inclus) : 9,40 €
  - Repas des familles dimanche et jours fériés : 18,68 €
  - Repas association ACTIVE (Portage de repas) : 6,47 €

Le CVS est favorable à l'évolution de tarifs des repas.

Les Lices Jourdan		EHPAD LES LICES JOURDAN	
		2024 CD	2025 CD
Détails		2024 CD	2025 CD
HEB	<b>Recettes de fonctionnement hébergement</b>	<b>2 106 199,67</b>	<b>2 204 501,30</b>
	G1	1 981 602,84	2 069 404,47
	Autres produits Groupe II	58 000,00	58 000,00
	Autres produits Groupe III	63 887,53	63 887,53
	Reprise de provisions comp ch Amortissements	2 709,30	13 209,30
	<b>résultat reporté</b>		
	<b>Dépenses de fonctionnement hébergement</b>	<b>2 189 687,68</b>	<b>2 204 501,30</b>
	G1	355 134,16	355 134,16
	<i>Evolution groupe I</i>	<b>0,01</b>	<b>0,00</b>
	<i>Pourcentage</i>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
	G2	1 316 565,42	1 316 565,42
	<i>Evolution groupe II</i>	<b>19 456,63</b>	<b>0,00</b>
	<i>Pourcentage</i>	<b>1,50%</b>	<b>0,00%</b>
	G3	517 988,10	532 801,72
	dont divers G3	160 080,02	160 080,02
	dont autres charges		
	<i>Evolution groupe III hors charges au réel</i>	<b>10 636,75</b>	<b>0,00</b>
	<i>Pourcentage</i>	<b>7,12%</b>	<b>0,00%</b>
	dont charges d'intérêts	33 494,70	33 689,56
	dont charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00
dont amortissements EHPAD au 31/12/2020	323 413,38	338 032,14	
Amortissements nouveaux investissements	23 329,12	44 739,12	
Dotation aux provisions amortissements			
Dotation aux provisions : charge exceptionnelle			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-83 488,01</b>	<b>0,00</b>	
<b>Activité</b>	<b>33 605,00</b>	<b>33 605,00</b>	
<b>Tarif HEB commun</b>	<b>58,97</b>	<b>61,58</b>	
	<b>3,00%</b>	<b>4,43%</b>	

Nous avons été contactés par le Conseil Départemental concernant l'augmentation des tarifs. Celui-ci propose une évolution des tarifs de 4.43% pour 2025 ce qui passera le tarifs hébergement de 58.97€ actuellement à 61.58€/jour sous réserve des directives à venir. Pour rappel une augmentation de 3% en 2023 et 3% en 2024 avait été mise en place)

### **Don Mme VILDIER**

Mr GUILARD informe les membres du CVS d'un don de 1675€ par une habitante de Rauville La Place : Mme VILDIER. Cette somme sera mise en réserve et consacrée à l'animation. Les actions menées seront communiquées à la famille.

### **III. Questions des résidents et familles**

Mme QUINET prend la parole pour tout d'abord remercier Mr Guilard et l'équipe soignante pour l'organisation de ce rendez-vous d'échanges.

Mme QUINET regrette que le compte rendu du dernier CVS n'ait pas été transmis aux familles. Effectivement le compte rendu a été publié sur le site de l'EHPAD mais pas individuellement. Il sera dorénavant installé près de la machine à café des deux établissements.

#### **Questions site de Magneville.**

- Est-il normal que de 17 à 18h, que personne ne soit présent à la salle à manger avec des personnes perdues dans le temps ?

Mr Guilard explique que les soignants ont droit leur pause et que leur salle de pause est excentrée de la salle de restaurant. Ils sont absents une vingtaine de minutes et qu'il n'a pas été constaté de débordement à ce sujet, de plus ce moment est souvent l'occasion d'évoquer l'accompagnement de certains résidents. Peut-être faudra-t-il travailler sur une migration de pause plutôt que de faire une rotation des agents.

- **Quelques idées à Magneville pour animer les après-midis des résidents**
  - Mettre dans le salon de la musique ou des chansons pour pallier au manque d'animation.
  - Mettre à disposition des magazines, le journal...
  - Faire des après-midi lecture de la presse et les amener à parler de leur souvenirs (fêtes locales, les foires...)
  - Mettre des ateliers papotages et les faire parler de leur passé.

Mr Guilard informe les membres du CVS que des commissions d'animations sont régulièrement mise en place ce qui permet de planifier les animations.

Les après-midi lecture sont déjà mis en place le weekend et un atelier appelé « café cancan » est déjà en place depuis plusieurs années.

Mme André Christelle a repris en mi-temps thérapeutique et qu'avec Nathalie elles vont partager leurs temps de présence sur les 2 sites.

- Mr LE BARILLIER demande si Mélanie va rester à l'animation maintenant que Christelle est revenue ?

Mr GUILARD répond que Mélanie va reprendre son poste en soins mais qu'elle sera présente en animation ponctuellement pour des sorties. Nous n'avons qu'un seul poste d'animatrice Nathalie reprend à 80% en mai et Christelle est à 50%, nous sommes donc 1,3% au lieu de 1. Nous ne pouvons malheureusement pas faire plus pour le moment. L'animation est assurée sur les deux sites du Lundi au Vendredi.

- Les résidents de Magneville souhaiteraient connaître les jours de ménage dans leur chambre.

Mr GUILARD va voir comment il peut communiquer cela.

- Mr LE BARILLIER félicite le personnel ainsi que le personnel de nuit pour leur travail.

### **Questions site de St Sauveur le Vicomte**

- Les repas du 2-ème étages le week-end sont souvent refroidis et la nourriture parfois desséchée.

Mr GUILARD regrette que les repas ne soient pas comme en semaine dans la salle de restaurant mais travaille à une organisation différente.

Les chariots sont nouveaux, les aliments doivent être servi à 63° et doivent remonter à cette température en moins d'une heure ce qui explique peut-être le dessèchement mais nous allons transmettre l'information à Anne LEFAUCONNIER (responsable cuisine) pour revoir la programmation des chariots.

- Plus le prix de journée augmente moins les repas sont copieux et il doit être difficile de rester si longtemps sans un repas copieux du soir au matin.

Mr GUILARD explique que pour éviter l'écœurement, les personnes sont servies en petites quantité et resservies à la demande. Il ne faut pas hésiter à demander aux soignantes. De plus, une collation peut être donner la nuit par les veilleuses de nuit sur demande.

Mr LACOLLEY rappel qu'il est important de ne pas jeter la nourriture il faut donc essayer de faire au plus juste.

- Les personnes en régime « sans sucre » ont peu de choix en desserts.

Mr GUILLARD va se rapprocher du docteur NAGAWA pour voir ce que nous pouvons faire pour remédier à cela.

- Certains évoquent le manque de disponibilité du personnel

Nous allons faire remonter l'information au personnel concerné.

- Des problèmes de linge sont encore présents.

Nous allons faire parvenir l'informations mais déjà quelques prises en charge financières de « BULLE DE LINGE » ont déjà eu lieu. Ne pas hésiter à venir à la rencontre vers Mr GUILARD, Mme VINCENT ou Mme RUAULT pour nous en informer.

- La loi bien vieillir prévoit la possibilité de venir avec ses animaux, comment allez-vous gérer cela ?

Nous travaillons actuellement sur le livret d'accueil et de règlement de fonctionnement, des groupes de travail vont être mis en place pour y réfléchir en équipe.

- Les résidents se plaignent de la difficulté à régler l'eau des douches dans les chambres et du tartre dans les toilettes.

Des mitigeurs vont être installés progressivement dans toutes les chambres prochainement ce qui devrait résoudre le problème. En ce qui concerne les toilettes, nous avons une région très calcaire et certaines toilettes mériteraient d'être changé mais c'est malheureusement couteux. L'eau froide se doit d'être potable dans tous les lieux publics avec un ph stable, un adoucisseur d'eau modifiera le ph de celle-ci et donc ne plus la rendre potable. Nous allons réfléchir avec MR ANJOT pour essayer de trouver une solution.

- Les fauteuils ne roulent pas toujours bien.

Nous allons transmettre à Mr ANJOT.

- Serait-ce possible d'avoir un réfrigérateur dans les chambres ?

Un groupe travail est en préparation pour évaluer les faisabilités au regard des restrictions liées à la sécurité.

Mr LACOLLEY précise qu'il faut réfléchir aux denrées.

- **Quelques idées à St Sauveur pour animer les après-midis des résidents**

- Faire venir des animaux de temps en temps pour égayer leurs journées.
- Mettre de la musique dans les couloirs
- Concours de puzzle entre les résidents
- Faire venir une chorale ou un musicien pour un évènement ponctuel.

- La coiffeuse intervenant sur l'EHPAD est plus chère (29 euros) que certaines coiffeuses libérales

Mr GUILARD précise que les résidents sont à même de choisir leur coiffeuse.

## Points sur les demandes des résidents

28/06/2023	Les résidents demandent à faire appel aux bénévoles et demandent plus de sorties	Mise en œuvre progressive des sorties (Cinéma, etc, ...)
28/06/2023	Jardin plus ombragé, plus de fleurs sur Magneville et Salon de jardin restauré	Le contrat avec "Handi Green" a été renouvelé en mars 2024.
28/06/2023	Animations tous les jours	Depuis octobre 2023, 2 animatrices en poste, animation plus fréquente
28/06/2023	Davantage de repas à thème et/ou Familles	Repas à thème instaurés tous les mois en alternance sur les deux établissements, Réflexion sur un goûter des familles sur le dernier trimestre 2024
28/06/2023	Repas trop longs sur Magneville et Trop rapide sur SSV	En travail, non résolu
28/06/2023	Amplitude des repas trop importants	En travail, non résolu
28/06/2023	Demande de douche le soir	En travail, non résolu
28/06/2023	Visites de médecins trop peu fréquentes	Question évoquée avec le Médecin Co
28/06/2023	Lieu de recueil lors de décès	En travail, non résolu
28/06/2023	Plaintes des vêtements égarés	Rencontre avec la société "Bulle de Linge" le 30/04/2024
28/06/2023	Nettoyages des fauteuils et déambulateurs plus fréquent	En vérification
28/06/2023	Installation de volets dans les chambres de l'ancien bâtiment à Magneville	Etude budgétaire en cours, mais premiers retours complexes

## IV Informations diverses

Mr GUILARD remercie l'association « Les amis de la maison de retraite » pour l'achat du « vélo poussoir électrique » qui pourra à l'occasion être prêté aux familles.

Il tient à dire que la collaboration avec les deux associations est cordiale et très agréable.

Il précise également qu'il est nécessaire que les familles soient vigilantes à ce que la porte d'entrée soit bien refermée lorsqu'elles quittent l'établissement. La sécurité des résidents en dépend.

La prochaine réunion des familles aura lieu le 5 juin 2024 à 18h30 à Magneville (Salle de la mairie)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.